

LES ATELIERS DU CHANCELIER
10 février 2015

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE D'UNE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE :
L'apport des archives révolutionnaires de la Côte-d'Or à travers l'exemple du monastère royal
des Feuillants de Fontaine-lès-Dijon (par Sigrid PAVÈSE)

Les archives révolutionnaires conservées dans la série Q sont incontournables pour l'histoire d'une communauté religieuse. Avant de donner des exemples avec la communauté des Feuillants de Fontaine-lès-Dijon, il convient de donner quelques généralités sur la **série Q** d'où vont être extraits ces exemples.

1 ère partie : la série Q

- A. Cette série **Q** est détaillée dans un **catalogue de la salle des inventaires**. Elle concerne les **biens nationaux** en particulier les domaines et possessions de l'Église (bâtiments, objets, terres agricoles, bois et forêts) qui furent confisqués durant la Révolution française, en vertu du décret du 2 novembre 1789.
1. Avant toutes recherches, il faut déterminer le **district** dont dépend la communauté religieuse.
 2. Les entrées se font soit par **le nom de la communauté religieuse**, soit par **le nom de la ou des communes** où la communauté est possessionnée en Côte-d'Or.
 3. Le classement par rubrique est chronologique.
- B. Les biens nationaux sont confisqués et vendus pour résoudre la crise financière qui a causé la Révolution. La mise en vente des biens nationaux, à compter du 19 décembre 1789 permet de rembourser les emprunts contractés par l'État et de gager les assignats créés ce 19 décembre 1789. Le besoin d'argent entraîne la parution de **décrets** dont les effets se manifestent dans le classement des archives. Il faut donc avoir en tête :

D'une part, que pour l'histoire d'une communauté religieuse, il faut chercher ce qui a trait en priorité aux **biens de première origine**, la seconde origine étant la confiscation (30 mars 1792) et la vente (à partir du 27 juillet 1792) des biens d'émigrés et de suspects,

Et que, d'autre part, ces archives sont établies dans un **but financier**, pour combler au plus vite le gouffre budgétaire hérité de l'Ancien Régime, ce qui a, pour le chercheur, une dizaine de conséquences.

1. Il ne faut **pas** s'attendre à trouver du **spirituel** parmi ces documents.
2. Ces confiscations ont entraîné rapidement un **inventaire des baux en cours**, pratiquement tous passés devant notaire. L'examen des baux à la source sont d'une grande richesse pour la connaissance des parcelles, des modes d'exploitations, de paiement, etc...
3. Ces confiscations ont ensuite donné lieu à la confection d'**inventaires mobiliers et immobiliers avec des estimations précises**, qui fourmillent de détails précieux permettant d'avoir un aperçu à un temps T de la communauté religieuse et de croiser les informations avec les sources antérieures afin de dégager une évolution ou... trouver de l'inédit.

4. Les inventaires ont été confectionnés par des **officiers municipaux** (à Fontaine des vigneron) ou des « **experts** », qui étaient souvent de simples hommes du bâtiment (charpentiers, maçons) dont le niveau d'études et les préoccupations ne sont, ni celles des historiens, ni celles des archéologues, ni celles des conservateurs et qui, de plus, pouvaient être à la fois juges et parties comme apparentés aux futurs acheteurs. Il ne faut pas s'attendre à trouver l'épaisseur d'un mur et savoir qu'on ne sait pas si les dimensions sont intérieures ou extérieures. La conversion des mesures doit s'effectuer si possible 4 chiffres après la virgule.
5. Les décrets du **14 mai 1790** préconisent le **morcellement des biens** de façon à favoriser les petits acquéreurs, ceux de **novembre 1791** imposent la vente des biens de l'Église en **corps d'exploitation** afin d'accélérer leur vente et leur paiement pour financer la nouvelle administration, puis la guerre.
6. Pour vendre leurs biens, les archives des communautés ont été saisies par les autorités civiles, notamment les **titres de propriétés**. Ces titres de propriété sont réclamés par les acheteurs au district. La réclamation des titres et leur remise contre décharge, dûment consignée par un archiviste, donnent lieu à un récapitulatif qui peut être précis. Par contre, les titres de propriétés de la communauté qui étaient groupés auparavant vont être éparpillés entre les différents acquéreurs. Cependant, le chercheur peut avoir de la chance car ce registre de réclamations des titres ou de décharges à leur remise mentionne parfois le nom du notaire et la date de l'acte d'achat ou de la fondation, ce qui permet d'accéder à l'antériorité de la propriété. De plus, il arrive que les cens attachés à certains biens donnent lieu à la découverte de sources médiévales. Malheureusement, ces mentions sont loin d'être systématiques.
7. Les **ventes** ont été majoritairement effectuées **aux enchères**, avec publicité par voie d'affiche et procès-verbal de ces enchères. Les affiches, parfois conservées, décrivent sommairement les biens à vendre. Quelquefois, lorsque les enchères n'atteignent pas un montant suffisant en raison, en particulier, de l'abondance de l'offre sur le marché, la vente est suspendue et donne lieu à une nouvelle estimation, ce qui est une manne pour le chercheur car des précisions peuvent ainsi être apportées.
8. Tout le monde a cherché à tirer profit de ces mises en vente, d'où **des coalitions d'acheteurs** et des **acquéreurs occultes**, ce qui ne facilite pas la traçabilité car les biens qui apparaissent sous un seul nom sont immédiatement revendus et partagés. Il ne faut pas hésiter à chercher bien au-delà de la date de vente, des documents relatifs aux titres de propriété car les titres de propriété sont demandés par le propriétaire effectif. En l'absence de titres de propriété, les procès-verbaux d'enchères font foi dans les actes notariés ultérieurs.
9. La **correspondance entre le district, les religieux et les différentes autorités** révèlent, d'une part, les insuffisances ou les excès de zèle des autorités, d'autre part **les réactions et les partis pris par la communauté religieuse et par ses différents membres** face à la succession des décrets révolutionnaires.
10. Enfin, avant d'être aboli par la loi du 3 ventôse an III (février 1795) qui précise que la République ne salarie aucun culte, le décret du 2 novembre 1789 prévoit que l'État pourvoit, « d'une manière convenable, aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres... ». Les religieux touchent donc une **pension** et fournissent pour cela **l'état de leurs revenus et dépenses** très intéressant pour la connaissance de la vie quotidienne des religieux.

En résumé, l'étude d'une communauté ecclésiastique peut difficilement s'affranchir de l'examen des archives de la série Q. Essentiellement établies dans une logique comptable, elles donnent des indices irremplaçables sur les bâtiments, le mobilier, la vie quotidienne de la communauté religieuse. Lors du croisement avec des sources antérieures, le repérage d'éléments absents dans les inventaires ou les ventes révolutionnaires doit être questionné.

2^{ème} partie : L'exemple de la communauté des Feuillants à Fontaine-lès-Dijon

Pour une communauté religieuse dans la série Q, il faut commencer par :

1. **Q 815 à Q 850 : Les dossiers individuels des ordres religieux :**

Pour les Feuillants qui quittent le monastère le 24 juillet 1791.

• Q 838 (Liasse).

Ordre religieux d'hommes/ Fontaine-lès-Dijon : Feuillants 1790-1793. On y trouve :

- *Livre de dépenses* : 21 juillet 1789 – 16 février 1791 (provisions : bois, lessive, tabac, souliers..., façonnage des vignes, gages, voituriers...)
- *Livre de recettes* : juillet 1789 – 26 août 1790 : loyers, baux, rentes.
- Juin-août 1790 : Refus des Feuillants de cultiver leurs vignes faute de revenus.
- 1790 – mars 1791 : *Les pensions*.
- 25 juin 1790 : *Avis d'expédition de l'inventaire et de l'estimation du mobilier* effectué par la municipalité le 15 mai 1790 avec notification qu'il n'y a pas de livres et de manuscrits alors qu'en 64 H 996/1, on trouve un catalogue d'une assez riche bibliothèque. Les communautés religieuses n'ont pas attendu les bras croisés d'être dépouillées. Beaucoup d'inventaires ont été retardés en raison de clé introuvable et ces retards ont été mis à profit par les religieux et par certains habitants pour mettre à l'abri les biens qui leurs paraissaient les plus précieux, en particulier les reliques qui ressurgissent de leur cachette au moment du rétablissement du culte.

Il y a toutes les probabilités pour que la bibliothèque des Feuillants ait pris le chemin de la maison de Lyon où se trouvait la maison mère du monastère de Fontaine et d'où le prieur était natif. De fait, au XIX^{ème} siècle, des documents provenant du monastère des Feuillants ont été mis sur le marché à Lyon et rachetés avant d'être réintégrés aux archives départementales en série J. De même, des livres en provenance du monastère de Fontaine sont conservés à la bibliothèque patrimoniale de Lyon.

Par ailleurs, dans ces inventaires, certains biens sont réservés et non estimés. Ce sont des biens patrimoniaux, régionaux ou nationaux, que l'on retrouve dans des musées.

- 27 août 1790 : Refus des Feuillants de procéder à un nouvel inventaire des titres et papiers.
- 6 août 1791 : *Inventaire des vases sacrés*, ornements et autres objets liés au culte.
- 7 août 1791 : *Inventaire et estimation du mobilier autre que celui lié au culte* avec indication du lieu où il se trouve et estimation.
- 20 août 1791 : *Estimation des autels et colonnes* de marbre en vue de la vente du monastère et mise en adjudication du transport.
- 25 août 1791 : *Mémoire* avec orthographe fantaisiste pour l'enlèvement des cloches : la reloge).
- 1^{er} septembre 1791 : *Lettre* de Devosge concernant l'enlèvement de son tableau sur l'autel.
- 12 septembre 1791 : *Vente aux enchères* du mobilier non cultuel.
- 24 septembre 1792 : Enchères des colonnes, autels, stalles annulées car trop basses.
- 26 septembre 1792 : Transport des cloches.
- 25 janvier 1793 : Nouvelle expertise des autels, colonnes et stalles.
- 21 mars 1793 : Vente des autels, colonnes et stalles.

NB : *L'inventaire du 18 juillet 1791 des bâtiments* par l'architecte Nogaret n'est pas conservé dans les archives de la Côte-d'Or. Il est connu par l'ouvrage de l'abbé Chomton qui l'a publié.

Ensuite il faut piocher au gré des liasses et registres

2. Q 1 à Q 469 : Les aliénations

- Q 177. (Liasse).

District de Dijon. PV de vente de première origine. Fontaine-lès-Dijon. 1790-1793.

- 4 - 29 janvier 1791 : Estimation de 22 journaux de terre et 6 journaux de vigne.
- 2 mars 1791 : Procès-verbal de leur délivrance.

- Q 435/5

District de Dijon. PV de vente de deuxième origine. Fontaine-lès-Dijon. An IV-XI.

- 20 ventôse an 7 : Litige relatif à la « pelouse » (place des Feuillants).

3. 1 Q 682 – 1 Q 702 Archives remises aux acquéreurs de biens nationaux. Titres de fondation, titres de propriétés.

- 1 Q 683 : Messidor an III-1826.

Recueil de pétitions d'acquéreurs de biens nationaux en vue de remise de titres.

- 8 octobre 1806 : Recherche des rentes des Feuillants à la caisse d'amortissement.

- 1 Q 684 : 1792-an III. Recueil.

Recueil de pétitions d'acquéreurs de biens nationaux en vue de remise de titres.

- 9 pluviôse 1793 : Enguerrand

- 1 Q 686 : an VI

Recueil de pétitions d'acquéreurs de biens nationaux en vue de remise de titres.

- 23 fructidor an VI pour la maison de la rue Saint-Philibert à Dijon acquise le 7/1/1791

- 1 Q 687 : Vendémiaire an VIII – an X

Recueil de pétitions d'acquéreurs de biens nationaux en vue de remise de titres.

- 9 ventôse an VIII : Gérard pour l'enclos
- 1^{er} germinal an VIII : Associés Gérard, Arlin... pour terres des Feuillants et de Clairvaux

- 1 Q 692 : 1790 – an III. Registre

Recueil des décharges données à l'archiviste par les auteurs des pétitions.

- 17 pluviôse an II : Enguerrand (énumération de tous les titres)

- 1 Q 695 : an VI – X

Recueil des décharges données à l'archiviste par les auteurs des pétitions.

- 29 ventôse an VIII : Gérard, énumération des titres de l'enclos acquis le 17 août 1791.

4. 1 Q 715 Mobilier national. District. Affaires générales et collectives.

- 3 août 1791 : Ordre d'inventorier l'argenterie dans l'église des Feuillants.

5. Q 1142 à Q 1191 la comptabilité du district

- 1 Q 1159. (Registre).

Biens nationaux. **Tables des acquéreurs et sommier des comptes ouverts avec les acquéreurs de biens nationaux 1790 à 1793.** (*Repérer la commune dans la table puis aller à la page indiquée dans le sommier*).

- p. 1 - 882 : 30 octobre 1790-8 décembre 1792. Dates des adjudications.
17 avril 1791 : 17 journaux à Mathey.
17 août 1791 : Vente des bâtiments.
- P. 885 - 901 : 22 janvier 1791 – 27 octobre 1792.
- P. 905 - 960 : 21 frimaire an III – 23 ventôse an III avec tables des acquéreurs.

6. 3 Q BUR Bureau de l'enregistrement et des domaines de Dijon.

- 13 Q 24.1, recoté Q 9.243

Table des inventaires an VII-1807

- Vente de la maison conventuelle des Feuillants (bâtiments et terres de l'enclos).

Conclusion :

Le nombre et la précision des données apportées par la série Q des archives départementales de la Côte-d'Or, qu'elles ont servi de base à l'architecte paysagiste qui s'est occupé des aménagements que l'on trouve aujourd'hui sur le site Saint-Bernard à Fontaine-lès-Dijon. A quelques approximations près, un archéologue a pu confirmer, a posteriori, le bien fondé des tracés qui suggèrent au sol l'emplacement des bâtiments disparus.

ANNEXE POUR UNE ÉTUDE DES À FONTAINE-LÈS-DIJON
LES SOURCES IMPRIMÉES :

CHOMTON (Louis), *Saint Bernard et le château de Fontaine-lès-Dijon* : étude historique et archéologique, Dijon, Union typographique, 1891-1895, 3 volumes.

LÉVÊQUE (Brigitte), PAVÈSE (Sigrid), *Les Feuillants et le monastère royal de Fontaine les Dijon*, catalogue d'exposition, Fontaine-lès-Dijon, 1998.

PIERRE (Benoist), *La bure et le sceptre* : la congrégation des Feuillants dans l'affirmation des États et des pouvoirs princiers, Publication de la Sorbonne, 2006. Sources et bibliographie.

RIGAULT (Jean) *Guide des archives de la Côte-d'Or* (1984).

« Communautés créées au XVI^e et XVII^e siècle.

P. 245 : 64 H. Fontaine-lès-Dijon (H 996) Biens à Fontaine, Dijon et environs (1614-1790).

Bibliographie : P. Guignard, *Note sur Fontaine-lez-Dijon, ... Le prieuré des Feuillants...*, 1872.

Autres :

JEAN DE SAINT-MALACHIE, *Deo. opt. max et S. Bernardo*, Paris, 2^{ème} édition, 1623.

Histoire de Notre-Dame du Bon-Espoir, Dijon, 1733

- Procession du 1^{er} mai.

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CÔTE-D'OR

Série B (Salle des inventaires : cours et juridictions)

B 36 (Registre.) -1613 - 1617

- Amortissement pour les Feuillants de Fontaine-lès-Dijon.

B 37 (Registre.) - 1616 - 1619

- Fondation du monastère de saint Bernard à Fontaine-lès-Dijon par Louis XIII.

B 60 (Registre.) - 1711 - 1717

- Franc-salé en faveur des maisons religieuses.

B 10 712 (Liasse.) - 1614

Reprise de fief et dénombrement présenté à la chambre des comptes de Dijon par les pères Feuillants de Fontaine-lès-Dijon pour le château dudit lieu.

B 12 103 (Registre.) 1651- 1651 - 1656

- Parlement de Dijon. F° 187 : Enregistrement du privilège de franc-salé accordé au couvent des Feuillants de Fontaine-lès-Dijon.

B II 610.1 bis. 1731-1758

Sentences et procès-verbaux de la justice seigneuriale.

- Justice. Chasse dans l'enclos des Feuillants. 1733-1734.

Série C (Salle des inventaires – Administrations provinciales : Intendance, États, Parlement.)

C 2096 (Registre.) - 1608-1614

- F° 67 : Enregistrement de Lettre d'amortissement des biens de la dotation du couvent des Feuillants de Fontaine. (Juillet 1614).

C 2099 (Registre.) - 1594-1623

- F°14 Lettres de charte par lesquelles le roi Louis XIII fonde le monastère des Feuillants de Fontaine d'une rente de 1 000 livres sur la recette générale, d'une somme de 3 000 livres une fois payée pour la construction des chapelles. (1618).

C 2106 (Registre.) - 1649-1657

- F° 250 : Enregistrement du don de 4 minots de sel fait par le roi au couvent des Feuillants de Fontaine-lès-Dijon. (1653).

C 2122 (Registre.) – 1714-1719

- F° 1, 3, 7, 21, 22, 23, 53, 106 : Lettres de confirmation du franc-salé accordé aux Feuillants de Fontaine-lès-Dijon.

C 3005 (Registre.) - 1751-1754

- F° 422 : Continuation au couvent des Feuillants de fontaine lès Dijon de l'exemption des crues de sel.

C 3077 (Registre.) - 1614-1622

- F°270 : Don fait par les Élus aux Feuillants de Fontaine de l'horloge de leur chambre, qui leur est inutile et ne sonne plus depuis 30 ans.

C 3375 (Registre) - 1659-1661

- F° 100 : Aumône de 300 L aux Feuillants de Fontaine pour subvenir à la reconstruction des bâtiments.

C 3739 (Liasse.) – 1771-1775

- Acquisition de deux maisons appartenant aux Feuillants de Fontaine rue Porte aux lions à Dijon. (1773)

C 5 302 (Liasse.) – 1772-1790

- Exemption du droit de crue accordée aux Feuillants de Fontaine. (1778)

Série E fermée (Féodalité, commune, bourgeoisie, familles : Bouhier – Seigneurie).

E 125

- Plan levé du finage de la Banlieue de Dijon et de celui de Fontaine vu par Monsieur l'Intendant le 20 avril 1741.

E 126

- 1726 : Tibériade (1726) de parcelles.
- 1734 : Plan géométral du climat des champs d'Aloux (1734).

- 1734 : PV dressé contre les Feuillants pour infraction au ban de justice.
- 1742 : Plan de l'enclos où s'exerce leur justice. Transaction avec le seigneur Bénigne Bouhier.

Série E ouverte (État civil, notaires et autres officiers publics et ministériels.)

4°2 281

Blanche Jean, notaire à Dijon.

- 7 décembre 1624 : Fondation Nicolas de Cuigy et Anne Massol dans la grande église des Feuillants.

4°2 1693

Gélyot, Aubert, notaire à Dijon. 1582-1627.

- 18 mars 1614 : Prise de possession du château de Fontaine par les Feuillants.

4°2 1225

Huissier, Gérard, notaire à Dijon. 1606-1667.

- 26 février 1625 : Cens envers la fabrique de Talant pour une terre à Daix.

4°2 1354

Masson, Vorle Pierre, notaire à Dijon. 1720-1771.

- 4 avril 1725 : Fondation pour apprendre un métier à des garçons et filles pauvres.

4°7 361

Andriot, Pierre Bernard, notaire à Dijon. 1706-1738.

- 20 mars 1728 : Cens dû au seigneur de Fontaine.

4°2 2111

Armedey, François Bénigne, notaire à Dijon. 1754-1769.

- 22 février 1765 : cens envers l'abbaye Saint-Bénigne pour maisons rue Saint-Philibert à Dijon.

4°2 2183

Mathey, Toussaint, notaire à Dijon. 1754-1784.

- 14 avril 1771 : Bail d'une maison à Fontaine.

4°2 2191

Mathey, Toussaint, notaire à Dijon. 1754-1784.

- 2 janvier 1778 : Bail de terres labourables à Fontaine.
- 23 février 1778 : Bail de terres labourables à Fontaine.

4°2 2195

Mathey, Toussaint, notaire à Dijon. 1754-1784.

- 20 octobre 1779 : Bail de la faïencerie de Dijon.

4°2

Mathey, notaire à Dijon. 1754-1784.

- 13 janvier 1781 : Bail de terres labourables à Fontaine.

4°2 2210

Mathey, Toussaint, notaire à Dijon. 1754-1784.

- 1^{er} février 1781 : Bail d'une maison rue Verrerie à Dijon.

4°2 2209

Mathey, Toussaint, notaire à Dijon. 1754-1784.

- 6 septembre 1782 : Bail d'une portion de maison rue Saint-Philibert à Dijon.

4^E2 2207/1

Mathey, Toussaint, notaire à Dijon. 1754-1784.

- 9 janvier 1783 : Bail de terres labourables à Fontaine. (1)
- 9 janvier 1783 : Bail de terres labourables à Fontaine. (2)
- 14 mars 1783 : Bail d'une portion de maison rue Saint-Philibert à Dijon.

4^E2 2654

Gelliot, Hubert, notaire à Dijon. 1784-1808.

- 15 juillet 1784 : Bail d'une maison et deux jardins rue Saint-Philibert à Dijon
- 16 mars 1785 : Bail d'une maison rue Saint-Philibert à Dijon.
- 7 juin 1785 : Bail d'une cave.

Série G (Clergé séculier)

G9 (Liasse.) – 1755-1785

Dijon. Évêché. Bureau diocésain.

- Déclaration des biens et revenus fournie au bureau diocésain par les Feuillants de Fontaine.

G 10 (Registre.) - 1732.

Dijon. Évêché. Pouillé contenant la déclaration des biens et revenus des bénéficiaires et communautés ecclésiastiques et réguliers du diocèse

- F° 299. 300.301 : Les Feuillants de Fontaine.

Série H (Clergé séculier)

64 H 996

Fondations, privilèges, fondation du couvent, bienfaiteurs, domaines dijonnais.

64 H 996/1 : Etat de situation, catalogue des livres, domaine de Fontaine.

64 H sup/1 Pièces diverses. 1784-1790.

Les bienfaits

- 1614 : Lettre de Louis XIII pour l'amortissement du château (Lettre patentes et brevet)
- 1618 : Lettre de fondation de Louis XIII
- 1634 : Don de pieds d'arbres par Louis XIII pour l'établissement de la charpente du monastère
- 1638 : Lettre d'Anne d'Autriche.
- 1653 : Lettre de Louis XIV pour l'établissement du franc salé
- 1717 : Confirmation du franc salé par Philippe d'Orléans.

Les titres de propriété des maisons de Dijon et Fontaine.

Les fondations

- 1613 : Acquisition du château.
- 1653 : Confrérie de saint Bernard (Bulle du pape).

Déclaration des biens et revenus chaque trienne.

Série J (Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée)

J 2579

- Inventaire du monastère des Feuillants de Fontaine : établissement, dons et bienfaits des rois, maisons, fonds de terre. (1770).

J 3364

- Famille Gérard : titres de propriété de biens nationaux en provenance des Feuillants.

37 J 286/1

Registre de la fabrique de Fontaine-lès-Dijon commencé en 1811

- Reliquaires en provenance des Feuillants.

Série L (Fonds administratifs et judiciaires de la période révolutionnaire)**L 1806/6**

- 12 messidor an III (20 juin 1794) : Soumission aux lois de la République du ci-devant prieur.
- 15 fructidor an III (1^{er} septembre 1794 : Le ci-devant prieur, ministre du culte à Fontaine.

Série Q (Domaines, enregistrement, hypothèques) : Inventaire et vente des biens nationaux)**1 Q 177**

District de Dijon. PV de vente de première origine. Fontaine-lès-Dijon ; 1790-1793.

- 1791 : Estimation et vente de 22 journaux de terre et 6 journaux de vigne.

1 Q 435/5

District de Dijon. PV de vente de deuxième origine. Fontaine-lès-Dijon ; An IV-XI.

- 20 ventôse an 7 : la pelouse (place des Feuillants).

1 Q 682 – 1 Q 702

Archives remises aux acquéreurs de biens nationaux. Titres de fondation, titres de propriétés.

- 1 Q 683 : Messidor an III-1826.
- Recueil de pétitions d'acquéreurs de biens nationaux en vue de remise de titre.
 - 8 octobre 1806 : Recherche des rentes des Feuillants à la caisse d'amortissement
- 1 Q 684 : 1792-an III
 - Recueil de pétitions d'acquéreurs de biens nationaux en vue de remise de titres.
- 1 Q 686 : an VI
 - Recueil de pétitions d'acquéreurs de biens nationaux en vue de remise de titres.
- 1 Q 687 : Vendémiaire an VIII – an X
 - Recueil de pétitions d'acquéreurs de biens nationaux en vue de remise de titres.
- 1 Q 692 : 1790 – an III
 - Recueil des décharges données à l'archiviste par les auteurs des pétitions.
- 1 Q 695 : an VI – X
 - Recueil des décharges données à l'archiviste par les auteurs des pétitions.
- 1 Q 701
 - Registre des décharges données à l'archiviste du district puis du département.

1 Q 715

Mobilier national. District. Affaires générales et collectives.

- 3 août 1791 : Argenterie dans l'église des Feuillants.

1 Q 838

Ordre religieux d'hommes/ Fontaine-lès-Dijon : Feuillants 1790-1793

- Livre de dépenses : 21 juillet 1789 – 16 février 1791
- Livre de recettes : juillet 1789 – 26 août 1790
- 1790 : Les vignes et de l'abandon de leur culture.
- 1790 – 1791 : Les pensions.
- 15 mai 1790 : Inventaire du mobilier par la municipalité. (Non retrouvé).

- 26 juin 1790 : Livres et manuscrits : Pas de livres à Fontaine.
- 6 août 1791 : Inventaire des vases sacrés, ornements autres objets liés au culte.
- 7 août 1791 : Inventaire et estimation du mobilier autre que celui lié au culte.
- 20 août 1791 : Estimation des autels et colonnes de marbre.
- 25 août 1791 : Cloches.
- 1^{er} septembre 1791 : Tableau de Devosge
- 12 septembre 1791 : Vente autels, colonnes et stalles annulée pour enchères trop basses.
- 25 janvier 1793 : Nouvelle expertise des autels, colonnes et stalles.
- 21 mars 1793 : Vente des autels, colonnes et stalles.

1 Q 1159

Biens nationaux. Sommier des comptes ouverts avec les acquéreurs de biens nationaux

- p. 1 - 882 : 30 octobre 1790-8 décembre 1792. Dates des adjudications.
- P. 885 - 901 : 22 janvier 1791 – 27 octobre 1792.
- P. 905 - 960 : 21 frimaire an III – 23 ventôse an III avec tables des acquéreurs.

3 Q BUR 9

Bureau de l'enregistrement et des domaines de Dijon

- 1 Q 9-80 : 1790-1793
- 1 Q 9-81 : 1793-an II
- 1 Q 9-82 : an II-an III
- 1 Q 9-84 : an III
- 1 Q 9-85 : an IV-an V

RECUEIL DE PEINCEDE (1741-1820). Inventaire de la Chambre des comptes de Bourgogne.

Vol. III p. 510

- 6 avril 1634 : Don de 100 pieds d'arbres pour la charpente du monastère.

Vol. III p. 909

- 1^{er} novembre 1653 : Don de 4 minots de sel à perpétuité.

Vol IV p. 289

Cf. B 36

- Février 1614 : Lettre d'amortissement par Louis XIII de la vente du château au Feuillants.
- Acte de vente du château.

Vol. XIX p. 492

- Prise de possession des Feuillants à Fontaine-lès-Dijon.

DIVERS

Archives municipales de Dijon

Registre de la mairie

B 258, f° 217-219

- 27 mars 1621 : Cloches du monastère.

B 268, f° 16

- 17 août 1730 : Solennisation de la fête de saint Bernard.

B 280, f° 106

- 15 août 1642 : Solennisation de la fête de saint Bernard.

B 369, f° 99, 1622

- 1622 : Cloches du monastère.

M 162, f° 86

- Maire et échevins de Dijon au monastère pour la saint Bernard. .

M. 168, f° 106,

- 8 octobre 1621 : Cloches du monastère.

Archives municipales de Fontaine-lès-Dijon

D1 : Registre de délibérations, 1790-1839

- Délibérations pendant la Révolution au sujet des Feuillants de Fontaine

Archives de l'archevêché

5 L 10

- Gravure de Charles de Saint-Bernard fils de Françoise Hurault par Firens.

Bibliothèque de la ville de Dijon

Ms. F.B.142 p. 81-83

- Tableau de l'autel de la chapelle saint-Bernard (La Vierge apparaissant à saint Bernard)